

Cadre réservé à l'organisation

Reçu le

Règlement

Numéro



PILOTE		RENSEIGNEMENTS COPILOTE		VEHICULE	
	NOM				MARQUE
	PRENOM				
	ADRESSE				MODELE
	CODE POSTAL				ANNEE
	VILLE				
	PAYS				
					IMMATRICULATION
	TEL MOBILE				
	E-MAIL				

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Pour confirmer votre déjeuner nous vous remercions de régler la somme de 12 € par personne. Pour toute annulation de votre réservation avant le 27 MAI 2021 et quelle qu'en soit la cause, elle vous sera remboursé. Au delà de cette date, pas de remboursement possible.

Ci joint le règlement par :

1 **CHEQUE** de € compensable en France à l'ordre de « la Grange aux Damiers »,

1 **VIREMENT** de € en précisant l'intitulé suivant : BOURS HERITAGE suivi de votre NOM

HSBC – IBAN : FR76 3005 6003 3403 3400 0245 228

SWIFT/BIC : CCFRFRPP

Une balade fléché métré au Road Book est proposé l'après midi, au tarif de 4 €. Règlement sur place.

Je déclare que mon véhicule est conforme aux Code de la route Français. Je déclare que mon certificat d'assurance (carte verte), mon certificat de contrôle technique et mon permis de conduire, ainsi que celui de mon copilote (si celui ci est amené à conduire pendant la manifestation), sont valables.

Je renonce à engager la responsabilité de « la Grange aux Damiers » à quelque titre que ce soit, sauf en cas de faute lourde.

DATE :

SIGNATURE :

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Pour vous inscrire au déjeuner, il vous suffit de nous retourner ce bulletin complété dès maintenant, ou au plus tard le 25 mai 2021, soit par courrier à :

La Grange aux Damiers – 23 rue de la place – 62550 BOURS

Soit si vous réglez par virement bancaire par e-mail à :

lagrangeauxdamiers@orange.fr

Aucune demande ne sera enregistrée sans le règlement complet.